



Mairie de
Fère en Tardenois

Procès-verbal du Conseil Municipal du 1er décembre 2022 à 18H30

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX

Le PREMIER DÉCEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**

Etaient présents :

Mesdames Carole DERUY, Sylvie MAUTALEMENT,

Messieurs Jean-Luc LEDUC et Lahcen MIRI Adjoints

Mesdames : Martine BRÉSON, Marie-Pierre DUVAL, Madeleine GABRIEL, Sandrine GAUDEFROY, Corinne HERBLOT, Rosalie LAFONT, Anita NIVAL, Katia REYES

Messieurs : François AUBAS, Gilles BAUDOIN, Gilbert LEGRAND, Franck LEMAIRE,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Martine OLIVIER, Safia ALLAL, Valentin GUILLEUX, Marc BRODIN, Jean-Charles LEFEVRE

Pouvoirs : Martine OLIVIER donne pouvoir à Rosalie LAFONT,

Marc BRODIN donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,

Valentin GUILLEUX donne pouvoir à Carole DERUY

Jean-Charles LEFEVRE donner pouvoir à Jean-Luc LEDUC

Safia ALLAL donne pouvoir à Lahcen MIRI

**Rosalie LAFONT et Frédéric CARRÉ sont désignés assesseurs,
Sylvie MAUTALEMENT est élue secrétaire de séance.**

Ordre du jour de la séance :

1. Modification de la constitution des commissions municipales
2. Tarifs communaux 2023
3. Autorisation de paiement en section investissement avant le vote du budget 2023
4. Décision modificative budgétaire n°3
5. Subventions aux associations 2022
6. Reconduction de la prime de naissance
7. Reconduction de la prime vélo
8. Approbation du rapport de la CLECT
9. Révision des attributions de compensation
10. Autorisation d'ouverture dominicale des commerces
11. Campagne d'affouage
12. Déplacement d'un emplacement réservé parcelle AC 60
13. Adhésion au dispositif Cap'Jeunes 2023
14. Approbation du rapport d'activités 2021 de l'USESA
15. Transfert de la Maison de Santé Pluridisciplinaire
16. Mise à l'honneur d'une sportive méritante

En début de réunion, M. le maire a donné les informations suivantes :

- Le Conseil Municipal des Jeunes a été installé ce matin, le maire élu est : Léon BZDAK-DORANGE, élève en classe de cinquième au collège Anne de Montmorency.
- Les travaux de l'église progressent au rythme prévu pour ce chantier, les travaux doivent se terminer fin juin 2023. La flèche sera démontée dans les jours à venir, en début de semaine prochaine, puis emportée vers un atelier afin de connaître les réparations nécessaires. En raison de son état de vétusté, elle sera descendue manuellement et non par grue, comme prévu initialement.
Cette première phase de travaux représente un montant total de 1 145 762,92€
Le financement doit se faire comme suit :

- DRAC : 40%, soit 458 305,20€
- Conseil départemental : 35%, soit 401 017,20€
- Conseil régional : 18,81%, soit 215 518,00€
- Commune : 6,19%, soit 70 922,50€.

- Des points d'apport volontaire des ordures ménagères et des matières recyclables seront implantés au printemps prochain en ville et au Parchet. Nous comptons sur le civisme des Férois pour ne rien déposer par terre et respecter le bon fonctionnement de ces dispositifs.

- Manifestations :

- Nous avons rendu hommage à René Ravel samedi dernier, en donnant son nom à l'espace multisports. Merci aux Férois d'être venus nombreux honorer sa mémoire comme il le méritait. Merci à nos collègues élus de la commission des sports d'avoir organisé cette cérémonie à l'image de René : chaleureuse et fédératrice.
- La commémoration du 11 novembre a réuni de nombreux Férois, notamment des jeunes, voire très jeunes au rang des porte-drapeaux. Merci à toutes et à tous.
- Bravo à tous les organisateurs, élus et bénévoles qui ont contribué à la bonne réussite des marchés nocturnes de cette année, au cross départemental des sapeurs-pompiers qui a eu lieu au parc des Bruyères et à la soirée des bénévoles qui a permis de saluer comme il se doit les Féroises et les Férois engagés dans la vie associative.
- Bravo aussi aux élus et associations pour la réussite des animations dans le cadre d'Octobre rose.
- Félicitations aux élus, aux services, ainsi qu'à Nicole DUSSAUSSOY et l'équipe de l'association des Habitants de Villemoyenne pour le beau concert de la Garde républicaine.

A venir :

- Samedi 3 décembre, point dons pour le Téléthon, collecte de bouchons et vieux papiers, mairie annexe de 10 heures à 17 heures.
- Lundi 5 décembre, hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, les combats en Tunisie et au Maroc, à la stèle de la gare à 10H30.
- Jeudi 8 décembre, à 11 heures, dévoilement de la plaque de rue Camille et Paul Claudel.

- Jeudi 8 décembre, à 20H30, en l'église Sainte-Macre, concert Soleil noir, dans le cadre du festival En Voix !
- Samedi 17 décembre, marché de Noël à la salle des fêtes et rue Claudel à partir de 10 heures, bourse d'échanges des capsules au rez-de-chaussée de la salle, puis défilé de chars accompagnés par les Sibout-Lettes, vin et chocolat chauds en enfin, venue du Père Noël.
- Les seniors, de 69 ans et plus, recevront deux bons d'achat de 20€ qui leur seront remis à domicile. Le repas, auparavant organisé en janvier, aura lieu aux beaux jours. C'est ce qui a été décidé à l'unanimité par le CCAS après le succès du barbecue l'été dernier.
- La présentation des vœux du maire et de la municipalité se fera lundi 2 janvier à 18H30 sur la page Facebook de la commune.

Puis, sous la présidence de M. le maire Jean-Paul ROSELEUX, le conseil municipal, à l'unanimité, a voté les délibérations ci-après.

La séance a été levée à 19 heures.

Sylvie MAUTALENT

Jean-Paul ROSELEUX

Secrétaire de séance

Maire